

Sujet : Déclarations sociales - Février 2026 - Dossier 05946

De : DELPHINE D'HON <noreply@silae.fr>

Date : 02/03/2026, 12:20

Pour : chateau.alvina@gmail.com

59

Dossier : 05946 - EARL LES LANDES HAUTES

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la déclaration mensuelle, aucun règlement n'est à effectuer :

CPCEA

Montant déclaré : 3.70 euros

Pour votre information, veuillez trouver ci-dessous les déclarations et les règlements effectués par télétransmission :

 MSA Midi-Pyrénées Nord

Montant payé : 129.32 euros sur votre compte FR76 1120 XXXX XXXX XXXX XXXX 004
AGRIFRPP812 pour la période du 01/02/2026 au 28/02/2026 (Date limite de paiement :
15/03/2026)

DGFIP Prélèvement à la source

Montant payé : 0.00 euros sur votre compte FR76 1120 XXXX XXXX XXXX XXXX 004 AGRIFRPP812
pour la période du 01/02/2026 au 28/02/2026 (Date limite de paiement : 15/03/2026)

Cordialement,

DELPHINE D'HON
AGC DU LOT
421 Route de Villefranche
46000 CAHORS

Pièces jointes :



DSN_022026.pdf

8,0 Ko